Zeitschrift: Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse

de France

Herausgeber: Le messager suisse de France

Band: 5 (1959)

Heft: 5

Artikel: La Suisse et la révolution française

Autor: Meyer, G.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-849220

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 27.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La SUISSE et la RÉVOLUTION FRANÇAISE

par G. MEYER

La Révolution française proclamant les principes immortels des droits de l'homme et des peuples exerça une très forte attraction sur une grande partie du peuple suisse qui espérait qu'étaient devenus possible pour notre pays l'abolition des privilèges des patriciens, l'égalité des classes, la liberté de la pensée et de la parole, l'indépendance complète de l'industrie et de l'artisanat, le perfectionnement du droit civil et du droit pénal, l'instruction générale sous l'autorité de l'Etat. Comme toujours et partout, le plus grand enthousiasme pour les idées nouvelles se manifestait parmi les intellectuels des jeunes générations. Mais, peu à peu, d'autres milieux adhérèrent également au mouvement révolutionnaire, en particulier lorsque le Club suisse de Paris commença à inonder la Suisse de brochures destinées à préparer la chute du régime existant. Ce Club, créé en 1790, recrutait ses membres principalement parmi les réugiés politiques suisses, dont les plus connus sont le Fribourgeois Castella et le Vaudois Frédéric-César de la Harpe.

Genève, le pays de Vaud et le Bas-Valais se livrèrent les premiers à des manifestations révolutionnaires. A Genève déjà, en 1789, le peuple se révolta contre une augmentation du prix du pain, éleva les barricades et obligea le Gouvernement de céder. En 1794, les troubles recommencèrent et Genève eut alors sa « Terreur », à l'instar de Paris. Lorsqu'on apprit à Lausanne, en juillet 1791, que la tentative de Louis XVI pour quitter la France avait échoué, des milliers de personnes se réunirent en ville pour manifester contre Berne et réclamer la liberté. Des révoltes similaires eurent lieu à Rolle, à Vevey et à Yverdon. Des troupes envoyées de Berne y rétablirent l'ordre et arrêtèrent un certain nombre de patriotes vaudois. Dans le Bas-Valais se produisirent des troubles à Monthey et à Saint-Maurice. Le peuple réclama la liberté et chassa même le bailli du Valais supérieur. Cependant, le Gouvernement devenait rapidement maître du mouvement.

Un peu plus tard, le Jura, qui faisait partie de l'Evêché de Bâle, se révolta et se constitua en République rauracienne. En Suisse alémanique, le mouvement révolutionnaire fut moins profond. À Bâle s'accomplit paisiblement un progrès révolutionnaire. Certains mouvements se produisirent dans le canton de Schaffhouse, d'ailleurs vite étouffés par le Gouvernement. Plus tard, dans le pays dépendant du Prince-Abbé de Saint-Gall, le peuple revendiquait, en dehors de certains droits politiques, l'abolition des charges féodales. Après de longs pourparlers, et grâce à l'intervention de quelques cantons suisses, l'Abbé céda quant aux revendications politiques de ses sujets, mais refusa de renoncer à ses

droits féodaux. Cela provoqua, en 1798, un nouveau soulèvement pour obtenir toute la liberté politique et sociale. Une autre affaire à mentionner est celle qu'on appelle le « Mémorial de Stäfa ». Des ressortissants de plusieurs villages situés au bord du lac de Zurich avaient remis au Gouvernement zuricois, sous forme de pétition, un mémorial dans lequel ils attiraient l'attention sur les nombreux abus dont avaient à souffrir les habitants de la campagne et demandaient respectueusement des réformes politiques, économiques et sociales. Non seulement le Gouvernement refusa toute concession aux pétitionnaires, mais il fit punir sévèrement les chefs de ce mouvement.

Les 12.000 soldats suisses qui servaient en France étaient aussi un sujet de préoccupation pour notre pays. Jusqu'à présent, ils avaient assez bien résisté à la propagande révolutionnaire. Seul le régiment de Châteauvieux, à Nancy, prit part, en 1790, à une révolte militaire, qui fut vite étouffée par des Suisses demeurés fidèles. Les gardes nationaux de Marseille attaquèrent et désarmèrent, le 27 février 1792, à Aix-en-Provence, le régiment d'Ernst, qui fut immédiatement rappelé en Suisse. Le 10 août 1792, le régiment des gardes suisses trouva aux Tuileries une fin glorieuse; les derniers survivants furent mis à mort lors des massacres de septembre. L'Assemblée législative avait décrété, le 20 goût, le licenciement de tous les régiments suisses dont la plus grande partie des soldats rentraient en Suisse pendant que d'autres s'engageaient dans la Garde nationale. Il est évident que tous ces événements provoquèrent en Suisse une profonde émotion et firent naître une grande irritation contre la France.

Le nombre de ceux qui, depuis longtemps, ne cachaient pas leur désapprobation des excès de la Révolution française allait maintenant en augmentant. Un des principaux adversaires de la France, l'avoyer de Steiger, à Berne, exigea même que la Diète fédérale lui déclarât la guerre et que la Suisse se joignît à l'Autriche et à la Prusse qui se trouvaient à ce moment en guerre avec la France. Pourtant, sous la pression de Zurich, la Diète se prononça en septembre 1792 pour la paix, se contentant de rompre les relations diplomatiques, ce qui n'empêcha pas que Barthélémy, le sympathique Ambassadeur de la France, restât à Baden et pût continuer ses relations avec les cantons.

Bien que la Diète eût proclamé la neutralité de la Suisse dans la guerre déclarée par la France à l'Autriche et à la Prusse, le Nord du Jura fut, en mars 1793, incorporé de force à la France qui, déjà un peu plus tôt, avait menacé Genève. Cette dernière ne fut sauvée

de l'invasion française que par l'intervention armée de Berne et de Zurich. Au cours de l'année 1793, les milieux dirigeants de Paris méditèrent sérieusement une intervention en Suisse, mais ce projet fut finalement abandonné, la France jugeant après tout la neutralité suisse plus avantageuse que l'état de querre, d'autant plus que la Suisse résistait aux sollicitations de l'Autriche, de la Prusse et de l'Angleterre de se joindre à elles pour combattre la France. Le 17 novembre 1793, Robespierre, dans un grand discours sur la politique extérieure, prononça en l'honneur de la Suisse des paroles les plus flatteuses. La paix fut conclue entre la République française et la Prusse en avril 1795 et, dès l'année suivante, la Diète reconnut de nouveau officiellement Barthélémy comme Ambassadeur.

Dans la seconde moitié de 1795, un nouveau Gouvernement, le Directoire, entra en fonction à Paris. Ceux aui se figuraient que la Révolution n'était maintenant plus qu'un souvenir et qu'un temps plus heureux s'annonçait, ne tardaient pas à se détromper. En effet, le Directoire entendait continuer une politique arbitraire vis-à-vis des pays voisins et imposer à ces derniers les idées révolutionnaires, espérant ainsi créer autour de la France une couronne de républiques vassales. Il ne

semble pas qu'il ait voulu épargner la Suisse, d'autant moins que notre pays avait joui des bienfaits de la paix et que le trésor de Berne, par exemple, excitait bien des convoitises pour un Gouvernement dont les caisses étaient vides. A cela s'ajouta la perspective de conquérir avec la Suisse la voie la plus courte entre la France et la République cisalpine. Depuis 1796, le Directoire chercha une occasion de trouver à la Suisse quelque tort. On lui reprocha avant tout de tolérer les menées de nombreux émigrés contre la République française. Le coup d'Etat de Fructidor (4 septembre 1797) augmenta le danger pour notre pays, car il donna le champ libre au parti de la guerre, à Bonaparte et à Rebel. Ces derniers se firent conseiller par le Bâlois Pierre Ochs, grand partisan des idées nouvelles et chef du parti francophile en Suisse, et se servirent des brochures de Frédéric-César de la Harpe, qui demandait avec insistance l'intervention de la France, lui fournissant ainsi un prétexte. A la fin de 1797, le Gouvernement de Paris se prononça pour la guerre, et cela pour des motifs d'ordre politique, économique et militaire. C'était ensuite la libération du pays de Vaud, la chute de Berne, et, peu après, la disparition des régimes aristocratiques dans toute la Suisse. G. M. (Lyon).

Auslandschweizer-«Home»... ein «pied-à-terre» in der Heimat

Auslandschweizer-«Home» Dürrenaesch

Aargau/Schweiz

Das Auslandschweizer-«Home»-Dörfli im Dorf

«Home» pour Suisses de l'étranger à Dürrenaesch (Argov. Suisse)

Le «Home», «le petit village» dans le village

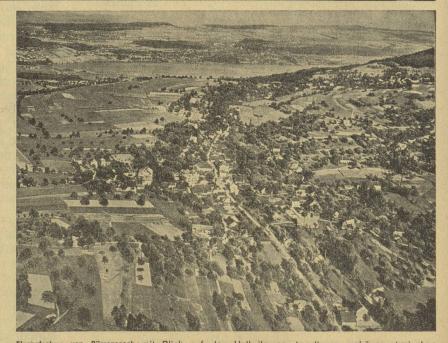
Das «Home» für jeden Auslandschweizer. Der «Home»-Gast entrichtet einen bescheidenen Pensionspreis von 5 bis 10 Schweizer Fran-ken in bar pro Tag und verpflichtet sich, neben seiner Freizeit, die er nach Belieben gestalten kann, zur Mitarbeit in einem der Selbstversorgung direkt oder indirekt dienenden Betriebe.

Das «Home» ist das ganze Jahr geöffnet. Verlangen Sie Prospekte und «Home»-Programm bei Ihrem Konsulat oder direkt beim Sekretariat des Auslandschweizer-«Home» in Dürrenaesch (Aargau,

Le «Home» est ouvert à tous les Suisses de l'étranger. L'hôte du «Home» ne paye qu'un modeste prix de pension de fr. s. 5... à 10.- par jour en espèces et s'engage, en dehors de ses loisirs, dont il dispose à son gré, à collaborer à l'exploitation de l'entreprise pourvoyant directement ou indirectement à la subsistance des

Le «Home» est ouvert toute l'année. Demandez des prospectus et le programme du «Home» à votre consulat ou directement au Secrétariat du «Home» pour Suisses de l'étranger à Dürrenaesch





Flugaufnahme von Dürrenaesch mit Blick auf den Hallwilersee. In diesem schönen, typischen Schweizer Dorf, inmitten herrlicher Obst- und Blumengärten, liegen die verschiedenen komfortablen Häuser des «Home». Hier erleben Sie zu jeder Jahreszeit im Kreise der «Home»-Familie Ihre Heimat in gemütlicher Atmosphäre und ländlicher Romantik.

Vue aérienne de Dürrenaesch avec, au fond, le lac de Hallwil. C'est dans ce beau village typiquement suisse, blotti au milieu des prés, des vergers et des jardins fleuris, que se trouvent les différents bâtiments du «Home». Dans ces confortables maisons et en toute saison, il vous est donné ainsi de prendre contact avec la patrie, dans la chaude ambiance du «Home» et dans un cadre champêtre et romantique.

- Das Heimatjahr im «Home»
 Das «Home» für den Rückwanderer
 Das «Home» für Ferien auf dem Lande, im Sommer und im Winter

- 1. Stages au «Home» 2. Le «Home» pour ceux qui rentrent définitivement en Sulsse 3. Le «Home» et les vacances à la campagne, en été et en hiver

«Home» pour Suisses de l'étranger... un pied-à-terre dans la patrie